



Accessibilité Universelle

6.1 ORGANISATION D'ACTIVITÉS

Comme la Ville de Cowansville s'est dotée d'une politique d'accessibilité universelle en janvier 2011, il va de soi qu'une de ses préoccupations majeures était d'offrir également l'accès aux activités ou aux événements publics à toute sa population dont douze pour cent (12%) vit une déficience qui nécessite, par le fait même, une adaptation de l'environnement architectural pour assurer leur autonomie.

Si on va plus loin, on constate que cette accessibilité ne profite pas seulement aux personnes à mobilité réduite mais bien à tous, que ce soit les parents avec des enfants en poussette, les personnes âgées dont le nombre va toujours croissant, les personnes avec un handicap temporaire (jambe cassée, etc...) et même les services de livraison.

Afin que les organisateurs de ces activités ou événements puissent transformer les obstacles en avantage concurrentiel, ils trouveront la procédure à suivre lors de ces activités ou événements spéciaux. Ils peuvent également se référer au point 5.4 Événements spéciaux extérieurs, pour de plus amples informations.



Association des Personnes Handicapées Physiques de Cowansville et Région

495, rue du Sud C.P. 307, Cowansville, Québec, J2K 3S7

Tél : 450-266-4744 Fax : 450-266-1263

Point de service de Farnham : Maison communautaire de Farnham, 455 rue Yamaska Est, Farnham .

Tél : (450) 293-8778 Heures d'ouverture : mercredi de 9h00 à 15h30

Site internet: www.aphpcr.qc.ca Courriel : info@aphpcr.qc.ca

GRILLE AIDE-MÉMOIRE

POUR ACTIVITÉ OU ÉVÉNEMENT EXTÉRIEUR

- Espace de stationnement réservé
 - Accès sans obstacles au site (portique, voie de circulation)
 - Toilette accessible
 - Informations relatives à l'accessibilité disponibles à l'accueil
 - Voies de circulation praticables (largeur, obstacle, entretien, etc.)
 - Tables à pique-nique accessibles
 - Commodités (fontaine, bancs)
 - Système d'affichage de l'information verbale
 - Adaptation aux participants ayant des besoins spécifiques (scène et autres)
 - Aménagement pour l'accès aux spectateurs handicapés (estrades, kiosques)
 - Sécurité (obstacles, repères visuels dans les portes vitrées, déglacage des voies de circulation en hiver)
-

GRILLE AIDE-MÉMOIRE

POUR ACTIVITÉ OU ÉVÉNEMENT INTÉRIEUR

- Espace de stationnement réservé
- Accès sans obstacles au site (rampe, seuil, porte, voie de circulation)
- Toilette accessible
- Informations relatives à l'accessibilité disponibles à l'accueil
- Voies de circulation praticables (largeur, obstacle, ascenseur, etc.)
- Salle à manger accessible
- Commodités (vestiaire, fontaine)
- Système d'affichage de l'information verbale
- Adaptation aux participants ayant des besoins spécifiques (scène, loge, aréna et autres)
- Aménagement pour l'accès aux spectateurs handicapés (kiosques)
- Sécurité (obstacles, repères visuels dans les portes vitrées, alarme visuelle)

ORGANISATION ET INFRASTRUCTURE

Entrée sur le site

- Entrée accessible avec un seuil de porte de moins de 1,3 cm;
- Rampe d'accès s'il y a lieu;
- Porte d'ouverture libre de 80 cm minimum 91 cm de préférence;
- Identification de l'entrée accessible (pictogramme du fauteuil roulant sur fond bleu);
- Lorsqu'un tourniquet est utilisé, prévoyez un portillon avec ouverture de 80 cm. Il sera essentiel pour les personnes en fauteuil roulant, les personnes obèses et les poussettes d'enfants.
- Ascenseur lorsque l'activité a lieu à l'étage. (Quand le service n'est pas disponible, avisez qu'une partie de l'exposition ou de l'activité n'est pas accessible);
- Dans le cas d'une représentation à sièges non réservés, prévoyez un horaire d'entrée devancée aux personnes handicapées leur permettant ainsi d'éviter la bousculade de la foule.

Sécurité

- Espaces vitrés avec repère visuel (porte de verre ou grande vitrine avec bande contrastante permettant de repérer l'obstacle). Une affiche apposée dans la fenêtre ou un ruban autocollant contrastant, posé à l'horizontal, permettra d'éviter des collisions;
- Enlevez les obstacles dans les voies de circulation (chaises, poubelles,);
- Assurez un éclairage adéquat intérieur et un éclairage nocturne extérieur;
- Notez que selon l'article 10 de la Charte des droits et libertés, une personne ayant une déficience visuelle a le droit de circuler **en tout temps** avec son chien-guide et ne peut pas se voir refuser l'accès au site;
- Alarme visuelle d'incendie.



Information

- Inscrivez dans votre publicité de l'événement que les lieux sont accessibles afin de favoriser la participation des personnes handicapées et à mobilité réduite.
- Inscrivez les lieux et services accessibles sur la carte du site.
- Choisissez un lettrage de 10 et 12 points pour votre publicité.
- Les préposés à l'accueil et à l'information devraient posséder l'information pertinente concernant l'accessibilité des lieux. (Entrée accessible, localisation des toilettes, etc.)
- Pour profiter pleinement des activités, certaines personnes handicapées requièrent les services d'un accompagnateur (interprète, aide au déplacement, etc.). Il est d'usage que le coût d'entrée pour ce dernier soit gratuit sur présentation de la vignette d'accompagnement touristique et de loisir. Voir le point 6.2 Vignette d'accompagnement pour savoir comment l'obtenir.
- Il peut être intéressant de mettre un fauteuil roulant à la disposition des personnes âgées et à mobilité réduite pour profiter pleinement de votre activité.



Entretien

- Effectuez régulièrement un ramassage des débris au sol pour éviter les incidents. Les usagers de fauteuil roulant peuvent avoir des crevaisons ou des blessures aux mains, causées par des débris laissés au sol. Un sentier malpropre peut également causer des chutes.
- Retirez rapidement tout obstacle qui obstrue la voie piétonnière tel les poubelles renversées pouvant causer un accident pour une personne ayant une déficience visuelle.
- En hiver, veillez au déglacage des voies de circulation extérieures.

NIVELLEMENT DE LA CIRCULATION

Largeur des voies de circulation

- Prévoyez des allées de circulation d'au moins 91,4 cm permettant le passage d'un fauteuil roulant croisant une personne.
- Des ronds-points de 1,5 m de diamètre devraient se situer à quelques endroits stratégiques afin de permettre à une personne en fauteuil roulant d'effectuer un changement de direction.
- Évitez de faire traverser les fils d'alimentation électrique ou autre sur les voies de circulation. Si cela est impossible, fixez-les solidement au sol avec un ruban adhésif de couleur contrastante bien visible (jaune) ou recouvrez-les d'un biseau d'aluminium facilitant le passage des fauteuils roulants.
- La voie de circulation doit être libre de tout obstacle. Portez une attention particulière aux haubans et tendeurs de chapiteau. Ces derniers peuvent nuire à la circulation des fauteuils roulants et causer de sérieux accidents pour une personne ayant une déficience visuelle.

Seuils

- Les seuils de porte, de changement de surface ou d'accès à un sentier ou trottoir devraient être de moins de 1,3 cm. Un biseau en facilite le passage. Des moulures de sol (transition entre 2 surfaces) disponibles en quincaillerie peuvent être installées sur les dénivellations de moins de 1,3 cm. Pour les seuils plus élevés, un biseau d'aluminium devrait être installé.

Revêtement du sol

À l'extérieur :

- Privilégiez une surface dure et plane facilement carrossable pour les fauteuils roulants et les poussettes d'enfants (poussière de roche, asphalte, plate-forme de bois emboîtée). Évitez les terrains en terre battue, gravier, pelouse et sable.

À l'intérieur :

- Privilégiez le bois franc, le terrazo ou le ciment car ils procurent un revêtement de sol uniforme. Évitez les revêtements de tapis et la céramique.

Rampe d'accès

- Proportion sécuritaire de 1 :20 c'est-à-dire que pour chaque longueur de 20 pouces, il y a une dénivellation de 1 pouce. Un obstacle de 4 pouces nécessite donc une rampe de 80 pouces.
- Lorsque l'espace est réduit, on peut accentuer la pente, mais ne pas dépasser la norme de 1:12.
- La rampe devrait être munie d'une bordure au sol de chaque côté de 2 cm de hauteur afin d'éviter les chutes.
- La rampe doit offrir une largeur d'au moins 91,4 cm et être munie d'une main courante.
- Assurez-vous que l'espace au sommet et à la base des rampes est suffisant : 1,5 m x 1,5 m et plus grand si une porte doit s'ouvrir vers la rampe.
- La longueur maximale est de 9 m. Une rampe plus longue nécessite un palier de 1,5 m x 1,5 m.
- Vous pouvez construire une rampe en bois en respectant les proportions citées plus haut. Veillez à installer une surface antidérapante (revêtement caoutchouté ou peinture avec sable incorporé). Identifiez le haut et le bas de la rampe avec une bande de peinture contrastante.
- Il existe des rampes amovibles en aluminium permettant le passage des fauteuils roulants manuels et motorisés de même qu'un modèle compact permettant également le passage des triporteurs (très utilisés par les personnes âgées).

ÉQUIPEMENTS ET COMMODITÉS

Espace de stationnement réservé

- Près d'une entrée accessible;
- Largeur de 4, 6 m;
- Prévoir un espace dégagé pour servir de débarcadère aux usagers du transport adapté;
- Note : Trois (3) espaces réguliers peuvent faire deux (2) espaces adaptés avec une affiche de signalisation temporaire.

Tables à pique-nique

- Prévoyez quelques tables adaptées pour les personnes handicapées. Il s'agit de tables à pique-nique dont les extrémités sont plus longues permettant l'installation d'un fauteuil roulant. Le modèle dont l'un des bancs est retiré est également adéquat. Dans tous les cas, il faut prévoir une allée de circulation praticable pour se rendre à la table.
- À l'intérieur, favorisez les tables avec chaises amovibles permettant l'accès à tous.

Bancs

- Les personnes à mobilité réduite apprécient grandement avoir l'occasion de faire une pause de préférence dans un endroit ombragé. Prévoyez plusieurs bancs le long des allées de circulation.

SPECTATEURS ET PARTICIPANTS

Estrades

- Lorsque les spectateurs sont debout, prévoyez un espace où les personnes en fauteuil roulant pourront bien voir (à l'avant ou sur une plate-forme aménagée).
- Dans une salle, prévoir des espaces pour les fauteuils roulants. Il n'est guère agréable pour des personnes handicapées de se retrouver confinées au même endroit.
- Considérez également qu'il faut une place pour l'accompagnateur.

Kiosques

- Tous les kiosques d'accueil, d'information, d'exposition ou autres devraient avoir une partie abaissée à environ 76 cm avec un dégagement sous le comptoir pour les jambes des personnes en fauteuil roulant.
- Libérez le devant du kiosque afin de permettre à la personne en fauteuil roulant de s'approcher sans danger.
- Privilégiez les kiosques mobiles de type charrette qui permettent une meilleure visibilité des marchandises.
- Si un kiosque où l'on doit remplir des papiers n'est pas accessible, mettez une tablette à clip à la disposition des usagers en fauteuil roulant.

Inscriptions

- Indiquez dans les feuillets d'inscriptions que l'activité est accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.
- Demandez aux participants de signaler s'ils ont des besoins spécifiques concernant l'accessibilité (aménagement sans obstacles pour fauteuil roulant, utilisation d'un chien-guide, accompagnateur, etc...).

Accès à l'aréna

- Cheminement sans obstacles pour se rendre sur les lieux;
- Porte de 80 cm minimum;
- Toilette accessible à proximité;
- Vestiaire accessible;
- Autres adaptations selon les besoins spécifiques du participant.

ACCUEIL ET INTERVENTION

Accueil

- Adressez-vous directement à la personne et non pas à son accompagnateur.
- Ne poussez pas un fauteuil roulant sans en avoir reçu la demande.
- Évitez de vous appuyer sur un fauteuil roulant.
- Toujours offrir votre aide avant de vous précipiter pour rendre service.
- Dégagez les allées de circulation de tout obstacle.
- Offrez votre bras à une personne se déplaçant à l'aide d'une canne, marchez à son rythme.
- Ne dérangez pas le chien d'assistance, s'il porte un harnais, c'est qu'il est au travail.

Déficience intellectuelle

- Employez des mots simples tout en évitant d'infantiliser la personne.
- Si vous croyez qu'elle ne vous a pas bien compris, demandez-lui de reformuler.
- Faites preuve de respect et de tolérance.
- Ces personnes ont besoin d'être secondées car elles sont souvent vulnérables et ont des difficultés avec les situations nouvelles.

Déficience psychique

- Faites preuve de respect et de tolérance.
- Expliquez votre rôle.
- Répétez les consignes de fonctionnement si nécessaire.
- En cas de grande nervosité ou de crise, restez calme, parlez sans élever le ton, rassurez la personne, invitez la personne à venir dans un endroit moins achalandé pour se calmer.

Déficience du langage ou de la parole

- Ne supposez pas qu'il s'agit d'une déficience intellectuelle.
- Quand vous n'avez pas compris, ne faites pas semblant de comprendre ce que la personne vous dit.
- N'hésitez surtout pas à demander à la personne de répéter.
- Formulez des questions pouvant être répondues par OUI ou NON lorsque cela est possible.
- Soyez patient.

Personne utilisant un chien-guide

- Ne dérangez pas le chien-guide. Un chien-guide qui porte un harnais est au travail, il a besoin de toute sa concentration, évitez de le caresser, d'attirer son attention ou de lui donner de la nourriture.
- Approchez-vous de la personne par la droite, le chien-guide étant toujours à gauche de la personne.
- Saluez la personne en lui parlant et présentez-vous.
- Offrez votre aide, si vous devez la guider, présentez-lui le bras gauche en plaçant le dos de votre main sur sa main pour lui indiquer de prendre votre bras.
- Décrivez la pièce dans laquelle vous vous trouvez afin d'aider la personne à visualiser l'espace qui l'entoure.
- Avertissez avant d'ouvrir une porte pour protéger les pattes du chien-guide.

Personne utilisant une canne blanche

- Approchez-vous de la personne par la gauche.
- Saluez la personne en lui parlant et présentez-vous.
- Offrez votre aide, si vous devez la guider, présentez-lui le bras droit en plaçant le dos de votre main sur sa main pour lui indiquer de prendre votre bras.
- Décrivez la pièce dans laquelle vous vous trouvez afin d'aider la personne à visualiser l'espace qui l'entoure.
- Indiquez verbalement que vous allez monter ou descendre un escalier. Arrêtez-vous devant l'escalier, la personne prendra alors la rampe et identifiera la première marche. Vous devez toujours être une marche en avant de la personne. Annoncez la fin de l'escalier.
- Si vous quittez la personne, dites-le lui et mettez-la en contact avec un objet, comme un mur, une table ou une chaise afin de lui éviter de se retrouver seule sans point de repère.

Lien :

<http://www.ville.victoriaville.qc.ca/upload//MicroSiteDocument/pdf/Lng/52fr-CA.pdf>